

AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal se réunira

Salle du Conseil, à la Mairie de Felletin

Lundi 6 février 2023 à 19h00

Affiché le lundi 30 janvier 2023

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- 1. Retrait de la délibération n°2022-49 en date du 28/11/2022 relative à la création de poste et la mise à jour du tableau des effectifs
- 2. Création de poste et mise à jour du tableau des effectifs
- 3. Projet PlayTime (nouveau plan de financement)
- 4. Participation à l'Ecole Saint-Louis pour élèves résidant à Felletin
- 5. Dégrèvements pour fuites service assainissement
- 6. Admission en non-valeur budget annexe assainissement
- 7. Acquisition d'une nouvelle épareuse et demande de DETR
- 8. Avenant travaux diamanterie Lot 3Bis
- 9. Modification du représentant de la commune du secteur d'énergie Felletin / Gentioux / La Courtine
- 10. Droit de préemption urbain

Questions diverses

Renée NICOUX

Le Maire